

<b>Rapport du jury du concours externe d'ingénieur des systèmes d'information et de communication ouvert au titre de l'année 2021</b>
---

La réunion d'admission du concours d'ingénieur des systèmes d'information et de communication externe du 16 septembre a permis d'établir la liste des lauréats au titre de l'année 2021 soit 37 retenus sur la liste principale, correspondant au nombre de postes offerts, et 8 sur la liste complémentaire.

Ce résultat tient d'une part à l'augmentation du nombre d'inscrits et d'autre part à une élévation du niveau des candidats.

I. **Statistiques :**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Nombre de postes ouverts	38	37
Nombre de candidats inscrits	164	196
Nombre de candidats admissibles	80	109
Nombre de candidats présents		85
<b>Nombre de candidats admis</b>	<b>35</b>	<b>37</b>
<b>Nombre de candidats en liste complémentaire</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
<b>Barre d'admission</b>	<b>11.75/20</b>	<b>13.5/20</b>

II. **Attentes du jury :**

Le jury, présidé par une administratrice civile de la Direction générale des étrangers en France (DGEF), était composé d'ingénieurs titulaires et contractuels des systèmes d'information et de communication, affectés dans des directions de l'administration centrale, à la préfecture de Police, en collectivité territoriale, au sein d'opérateurs de l'État ou dans d'autres ministères.

Ces personnalités aux parcours et responsabilités divers, disposant eux-mêmes des compétences techniques nécessaires à l'appréciation des candidats, attendaient de ces derniers, des compétences en adéquation avec celles attendues d'un encadrant en sus de la composante professionnelle.

De façon générale, le jury a tenté de faire émerger des candidats présentant des compétences dans toutes les spécialités numériques pour correspondre aux différents profils recherchés par les ministères : chefferie de projet, SSI, réseau, data...

Si une compétence rare (datascience, cybersécurité) pouvait être un atout supplémentaire, les candidats présentant un profil varié ont été privilégiés. La connaissance du futur environnement professionnel et du futur poste, ainsi que les solides connaissances techniques ont constitué pour le jury le cœur des attendus sur ce concours externe.

Plus précisément, les attentes du jury ont été :

- **théoriques/professionnelles** : le candidat dispose-t-il des connaissances techniques SI de sa spécialité (chefferie de projet, cybersécurité, data, réseau et infrastructures...) et quelques connaissances ou curiosités intellectuelles pour d'autres spécialités ? Est-il en mesure de restituer de façon simple et claire ses connaissances lors de l'épreuve orale ? A-t-il une bonne connaissance de l'environnement professionnel et institutionnel dans lequel il évolue (comment se positionne un ISIC, interministérialité du corps, quel poste peut occuper un ISIC...) ? Possède-t-il une bonne connaissance des enjeux stratégiques de son métier (grands projets numériques de l'État, transformation numérique, impact de la protection des données, stratégie cloud souverain, urbanisation des SI...) ? Assure-t-il une veille technologique particulière ? Dispose-t-il d'une compétence rare (cybersécurité, datascience...) ?

Le jury a estimé que les connaissances techniques constituaient un aspect majeur du concours externe d'ISIC. Les premières minutes de l'entretien, à l'issue de la présentation, ont été consacrées à la validation de cette expertise et ce, quelle que soit la spécialité exposée par le candidat lors de sa présentation.

- **managériales et relationnelles** : Est-il autonome dans son management ? A-t-il une solide expérience managériale ou à défaut, s'est-il projeté dans une situation de manager ? Sait-il animer une équipe et piloter un projet ? Dispose-t-il d'une capacité de présentation, d'écoute et d'adaptation à ses interlocuteurs ?

Un ingénieur SIC est en effet un encadrant. Le jury a donc interrogé le candidat sur sa façon de concevoir et de mettre en œuvre son management notamment au regard des évolutions managériales en place depuis la crise sanitaire.

- **en termes de compétences transversales** : Est-il force de proposition ? Est-il ouvert d'esprit ? Est-il réactif ? Peut-il s'adapter aux situations qui lui sont présentées ? Sait-il aller à l'essentiel et prendre in fine des décisions ? Quelle est sa motivation à présenter cet examen ? Est-il doté d'un sens de l'Etat ?

La motivation exprimée par le candidat soit au cours de sa présentation soit au cours de l'entretien a constitué une part importante dans l'appréciation portée par le jury.

### **III. Profil des candidats :**

#### **III.1. Observations générales sur l'adéquation entre le profil des candidats et les compétences attendues**

Différents profils étaient présents au concours :

- des candidats, jeunes ingénieurs sortant d'école ou de scolarité, disposant d'une expérience plus réduite sur leur métier mais de connaissances souvent solides ;
- des candidats plus expérimentés notamment dans la conduite de projets et par voie de conséquence en matière managériale et ayant connu une carrière longue dans le secteur privé à tout niveau de poste (développeur, PO, DSI ou créateur de start-up..) ;
- des candidats ayant connu un parcours atypique avec une ou plusieurs phases de reconversion.

Au vu des attentes du jury précédemment exprimées, la diversité des profils est représentée dans les résultats d'admission dans la mesure où les questions posées lors de l'épreuve orale exigeaient des qualités propres au profil de chaque candidat.

### **III.2. Appréciations générales sur le niveau des candidats**

La barre d'admission de 13,5/20, énoncée précédemment, dénote un très bon niveau des lauréats.

Toutefois le niveau des candidats non admis est moyen voire bas et cet écart se mesure dans la forte dispersion des notes attribuées. Le jury a ainsi très largement utilisé le spectre des notes faisant apparaître quelques très bons candidats avec une note de 16/20 mais également, à l'inverse, de nombreux candidats dont la note est inférieure à 10/20 ou à la note éliminatoire de 8/20.

### **III.3. Observations sur les prestations orales des candidats**

Si tous les candidats admis se sont bien préparés à l'épreuve orale et ont réalisé une prestation très satisfaisante, les candidats non admis ont fait preuve, de l'avis unanime du jury, d'un manque de préparation notable à une épreuve pourtant normée et faisant l'objet d'une information connue et accessible.

De manière générale, le jury souligne non seulement un manque de connaissances théoriques même basiques, mais également une insuffisance dans les connaissances générales des politiques publiques du ministère par rapport au niveau attendu pour un ingénieur SIC.

Les présentations des candidats étaient dans l'ensemble peu préparées pouvant s'apparenter, pour certaines, à un entretien d'embauche et non à un oral de concours. Tous les candidats admis sur les deux listes ont réalisé des présentations précises et structurées qui ont permis au jury d'apprécier leur expérience professionnelle. La motivation était cependant souvent peu abordée ou de façon liminaire. Cet aspect mérite d'être retravaillé lors de la préparation au concours.

Les questions relatives à l'expertise technique ont abordé tous les sujets « de base » devant être connus d'un candidat au concours externe d'ISIC.

En sus des questions posées sur les connaissances théoriques, le jury a cherché à apprécier le candidat sur :

- des mises en situations professionnelles ;
- ses connaissances générales en matière de stratégie numérique de l'Etat ;
- sa capacité d'analyse de l'environnement professionnel.

### **Conclusion :**

Le concours externe d'ingénieur des systèmes d'information et de communication a mis en évidence un vivier de candidats aux profils très hétérogènes, ce qui constitue une richesse pour le concours et plus largement pour le corps car il permet de confronter ces expériences et de valoriser *in fine* tout type de profil.

A l'exception des candidats admis sur les listes principale et complémentaire qui ont fait preuve de connaissances théoriques ou professionnelles solides, d'une motivation travaillée et présentée, d'une projection réelle et précise dans le corps interministériel des ISIC dénotant une curiosité pour leur futur environnement professionnel, les autres candidats n'ont pas assez travaillé en vue de l'oral du concours : manque de préparation de la phase de présentation ; manque de connaissances sur le corps ISIC (postes pouvant être occupés, interministérialité, rôle de manager...) ainsi que sur l'environnement professionnel.

Pour assurer une préparation optimale au concours, le jury conseille aux candidats de se renseigner sur le déroulé de carrière ainsi que sur le corps ISIC notamment sur les aspects managériaux ; d'être curieux y compris en dehors de sa propre spécialité ; de mettre en avant des compétences rares le cas échéant ; de se projeter à moyen terme ; de prendre du recul sur son expérience ; de bien travailler sa présentation qui constitue le point de départ des échanges avec le jury et enfin, de s'appropriier les éléments qui sont présents dans le CV.

La présidente du jury

Franceline FORTERRE-CHAPARD